



Association du Mandement de Bex

Assemblée générale du 21 avril 2023

1. Liste des présences et ouverture de la séance par le président

Bienvenue à toutes et à tous ! Je propose d'ouvrir la séance ici à la salle historique à l'Hôtel de Ville de Bex, quel que soit le nombre de membres présents et selon l'article 12 de nos statuts. Il est 19 h 41.

L'assemblée d'aujourd'hui sera assez courte étant donné que la précédente s'est déroulée en septembre de l'année passée. Il était de la volonté du comité d'organiser les AG en début d'année plutôt qu'en fin d'année en novembre afin de permettre à un maximum de personnes de venir (sans le stress des fêtes de fin d'années). Mais aussi pour permettre de vous présenter la caisse de l'année précédente non pas onze mois après, mais en début d'année. Le Covid a quelque peu chamboulé cette volonté, mais à l'avenir cette période sera favorisée.

Il y a une liste de présence, au besoin les personnes peuvent encore la signer. Ce soir, j'excuse les personnes qui se sont annoncées absentes, ce sont :

- Les membres de la Société d'histoire du Valais romand, Messieurs Willy Genoud de Zermatt, Pierre Bernard de Morges, Jacques Küng de Cossonay, Charles-Pascal Ghiringhelli et Thierry Deladoey d'Aigle, Roger Zumbrunnen de Chêne-Bourg, Pierrette Badan, Suzanne Genet, Mireille Guex, Pierre-Yves Pièce et François Gillard de Bex.

Dans un souci d'économie de papier, le procès-verbal de la dernière assemblée générale est consultable sur notre site internet. Il n'y aura pas non plus de papiers distribués durant la séance, mais il est tout à fait possible de vous donner une copie papier d'un document si on nous en fait la demande.



Association du Mandement de Bex

Je donne la constitution du comité :

- | | |
|--|-------------------------|
| • Président | Fabrice Ducrest |
| • Secrétaire | Marguerite van Mark |
| • Conservateur et responsable de la collection | Alain Besse |
| • Caissier | Michel van Mark |
| • Représentant du « Vieux Bex » | Boris Kohler |
| • Représentante du « Vieux Gryon » | Nathalie Liechti-Zoller |
| • Représentant du « Vieux Lavey-Morcles » | Poste vacant |

2. Nomination d'un scrutateur

À définir une personne pour le compte des votes ->, aucune nomination d'un ou d'une scrutateur-trice n'est nécessaire pour cette assemblée.

3. Lecture et adoption du PV de l'assemblée générale 2022

Marguerite lit le PV. À la fin de sa lecture, je demande s'il y a des commentaires, des omissions ou des inexactitudes et propose à l'assemblée son acceptation. Vote à main levée (pour... contre... abstention...). Accepté !

4. Rapport du président

Je lis mon rapport puis je passe au point 5 et donne la parole au caissier.

5. Rapport du caissier pour l'année 2022

Michel lit son rapport.

Je passe la parole aux vérificateurs des comptes.



Association du Mandement de Bex

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs lisent leur rapport.

Avant que l'assemblée n'approuve ces rapports, je remercie les vérificateurs, Messieurs Yves Blatti et Guillaume Lüthi ainsi que le caissier, Monsieur Michel van Mark pour leur travail. La tenue de la caisse d'une association requiert un travail minutieux et systématique.

7. Discussion et adoption des rapports

Je demande à l'assemblée d'approuver le rapport du caissier et d'accepter les comptes par un vote à main levée (pour... contre... abstention...). Accepté !

Je vous rappelle qu'il est également possible de se procurer les comptes imprimés pour les personnes qui souhaiteraient les obtenir.

8. Élection des membres du comité et des vérificateurs des comptes

Je rappelle les noms et fonctions de chaque membre du comité.

- Fabrice Ducrest, président. Représentant de l'AMB à l'extérieur, préside l'évolution générale de l'association et s'assure de la destinée de la société et cela conformément à ses statuts.
- Marguerite van Mark-Cavin, secrétaire. Tient les procès-verbaux des assemblées générales et de comité. Convoque les assemblées d'entente avec le président et tient le contrôle de la liste des membres.
- Alain Besse, conservateur et responsable de la collection. Dirige la gestion de la collection, soumet au comité toutes questions ou améliorations ayant trait à la collection et tient un contrôle des objets en prêt.
- Michel van Mark, caissier. Gère les espèces de la société et récolte les cotisations. Paie les factures visées par le président et établit et encaisse les factures à émettre par la société.



Association du Mandement de Bex

- Nathalie Liechti, membre du comité de section représentant le vieux-Gryon.
- Boris Kohler, membre du comité de section représentant le vieux-Bex.

S'il n'y a pas d'opposition, je vous propose de reconduire les membres du comité actuel par un vote à main levée (pour... contre... abstention...). Accepté !

Nomination des vérificateurs des comptes pour l'année 2023. Yves Blatti est reconduit et Philippe Progin se propose comme suppléant.

9. Activités prévues en 2023

Étant donné que notre dernière assemblée générale s'est déroulée en fin d'année 2022, les objectifs 2023 fixés lors de cette assemblée restent les mêmes. Compte tenu d'un possible déménagement, la création d'une visite virtuelle et donc d'un aménagement de notre local en lieu d'exposition est donc mise en pause. Les objectifs sont donc les suivants :

- La revue 2023 va prendre beaucoup de temps, notamment pour la rédaction, la recherche et l'édition des images ainsi que pour la correction des textes. Travail autour de la nouvelle mise en page et du nouveau format pour notre revue.
- Mise à jour de nos statuts qui comportent des textes devenus obsolètes, car ces derniers datent de la création du Mandement soit de 1969 !
- Poursuite du travail de numérisation et d'inventaire, photographies des objets puis mise à jour de la base de données.
- Afin de se préparer à un déménagement total de la collection, il sera nécessaire d'effectuer quelques rangements dans les locaux. Débarrasser quelques vieilles armoires métalliques et éventuellement préparer quelques cartons et papiers bulle.



Association du Mandement de Bex

10. Proposition individuelle

Je transmets deux remarques qui m'ont été transmises par Monsieur Pierre-Yves Pièce et qui ne peut être présent parmi nous.

- À la suite de divers échanges avec la municipalité de Bex à propos de la tombe de Roland Pièce (Bourgeois d'honneur de la commune), je me suis rendu au cimetière de Bex le 14 avril dernier, et j'ai vu l'affiche indiquant que plusieurs concessions seront désaffectées en 2024. Si la concession Pièce (35C) ne figure pas (encore) dans cette liste, il serait intéressant de savoir qui sont les familles concernées par les concessions de 6C à 52 C. Il y a peut-être des familles intéressantes en lien avec l'histoire de Bex. Il serait donc très dommage que ces monuments disparaissent. L'AMB pourrait peut-être se procurer la liste auprès de la commune.
- D'autre part, j'ai vu que la commune a racheté l'ancien Hôtel de l'Union pour en faire des classes en toute urgence. Ce bâtiment étant classé, il a de grands risques que la structure interne disparaisse pour réaliser des classes. Le projet du précédent acquéreur de faire des logements respectait mieux le côté historique. Il est du reste très curieux que le promoteur précédent ait renoncé à son projet pourtant très avancé. Très curieux aussi que la municipalité ait pensé très tardivement à racheter ce bâtiment, alors qu'elle aurait pu s'y intéresser bien plus tôt !

Puis les membres présents prennent la parole :

- Madame Paola Conte nous parle de l'ancienne infirmerie et de son inquiétude vis-à-vis de son avenir.
- Monsieur Philippe Progin nous informe que des statuts ont été revisités dans les années 2000. Il en informera le président lorsqu'il les aura trouvés.

Présentation de la base de données par Yves Blatti et Fabrice Ducrest.



Association du Mandement de Bex

Mots de la fin...

Chers membres, chers amis, je termine cette assemblée à 20 h 35. Je souhaite à tous les membres présents une bonne rentrée chez eux et si des personnes le désirent, je vous propose de descendre au café pour boire un verre et pour poursuivre éventuellement les discussions, merci !